



SERQUIGNY INFOS

Janvier 2013

Vente de bois de chauffage

La commune met en vente des coupes de bois communaux.

3 lots de 20 stères – Prix de vente du stère : 7 €uros

La date limite de réception des inscriptions est fixée au 31/01/2013.

Un tirage au sort sera organisé au cas où le nombre de candidats serait supérieur au nombre de stères.

Cette vente reste exclusivement destinée aux habitants de la commune.



Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie de Serquigny .

Travaux d'assainissement rue du Grand Hamel

Au mois de février vont démarrer les travaux d'extension du réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue du Grand Hamel, rue du Grand Hameau et impasse du Grand Hamel. Cela permettra de raccorder à la station d'épuration les bureaux et le restaurant d'entreprise de l'entreprise Arkema, ainsi que les habitations aux alentours.



Le chantier débutera la première semaine de février pour deux mois et demi de travaux.

La circulation se fera sur une seule voie en alternat avec feu tricolore.

Sortie de territoire

A compter du 1er janvier 2013, les services municipaux ne délivreront plus d'autorisation de sortie de territoire conformément à la circulaire interministérielle du 20 novembre 2012 portant suppression des autorisations de sortie de territoire individuelle et collective pour les mineurs.

Désormais, un mineur français peut voyager seul ou accompagné muni :



- de son passeport en cours de validité
- ou de sa carte nationale d'identité en cours de validité pour certaines destinations : l'ensemble de l'union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Martin et au Saint-Siège.

Avant tout voyage, il est conseillé de se renseigner sur les formalités et les autres documents qui peuvent être exigés par le pays de destination.

Local Jeunes

Le local-jeune ouvre de nouveau ses portes en janvier 2013 afin d'offrir aux adolescents serquignais âgés de 13 à 17 ans des loisirs ludo-éducatifs.

Tout au long de l'année, le local accueillera ces jeunes :

- Le 2ème mardi de chaque mois de 17h00 à 19h00
- Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 18h00
- Le 1er jeudi de chaque mois de 17h30 à 19h00
- Le 4ème vendredi de chaque mois de 18h00 à 22h00



Et pendant les vacances scolaires, du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00 et le vendredi (un sur deux) jusqu'à 22h00.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Michel Baudry au local (02.32.46.45.06) ou à la Mairie.

Cimetière : reprise de concessions

Dans le haut du cimetière communal, se trouvent d'anciennes sépultures, certaines sont en état d'abandon, mal entretenues, voire très détériorées. Le conseil municipal a donc décidé d'entamer une procédure de reprise de concessions. Les personnes concernées seront contactées par courrier. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Permanences de l'Assistante Sociale

Les permanences de l'assistante sociale initialement assurées chaque mardi de 14 à 17h à la Mairie ne le sont plus. Il faudra dorénavant prendre contact avec les services du Conseil Général de l'Eure de la circonscription de Bernay, pour obtenir un entretien avec Madame Barros.

Afin de répondre au mieux aux attentes de la population, l'assistante sociale peut effectuer au besoin des visites à domicile ou une réception du public au bureau de la circonscription sur rendez-vous, notamment pour garantir la confidentialité et le respect du secret professionnel auquel a droit chaque usager.

Elle reçoit notamment les personnes qui rencontrent une difficulté sociale pour une première demande et propose des aides afin d'améliorer les conditions de vie sur les plans aussi divers que le social, l'économique ou le familial.

Conseil Général de l'Eure - Circonscription d'Actions Sociales de Bernay
33 rue Lobrot - 27300 BERNAY
Tél : 02.32.44.26.73 / 02.32.43.26.18
Fax : 02.32.43.67.88